

**POINT 7 - COMPLÉMENTAIRE RETRAITE DES HOSPITALIERS :
FIXATION DES PARAMÈTRES DU RÉGIME POUR 2026**

M. le Président.- Comme tous les ans, l'Assemblée Générale doit se prononcer sur la fixation des paramètres. Là, on est plus dans le technique pour ce régime d'avril 2026.

Là encore, c'est un mandat qui est à donner au Conseil d'administration pour mettre en œuvre les modalités de décision relative à la fixation des valeurs d'achat et de service du régime R1 et du régime R2 pour l'année 2026.

Le vote, dans les termes que vous avez là.

Votants : 110

NPPV : 0 voix

Contre : CGT, SUD

Abstention : 0 voix

Pour : FHF, CFDT, FO, UNSA.

L'Assemblée Générale, à la majorité des membres présents et/ou représentés, vote la mise en œuvre des modalités de décision relative à la fixation des valeurs d'achat et de service du régime R1 et du régime R2 pour l'année 2026.

M. le Président.- Je vous remercie. Ceci clôt cette Assemblée Générale rondement menée, qui s'est déroulée dans des conditions très agréables et quelque peu atypiques, sous le soleil du Nord.

L'Assemblée Générale Ordinaire est levée à 11h07.

Le Président

Alexandre AUBERT

Le Secrétaire Général

Hervé LÉON